
[Les organisations de terrain d'Afrique de l'Ouest et du Centre réaffirment leur détermination à lutter contre les monocultures d'arbres et pour la défense de leurs terres et forêts ancestrales](#)

Depuis près de dix ans, l'Alliance informelle contre l'expansion des monocultures industrielles en Afrique de l'Ouest et du Centre joue un rôle important en mettant en contact des organisations de terrain et des militants, et en renforçant la résistance contre l'accaparement des terres et d'autres attaques des sociétés d'huile de palme et d'autres sociétés de plantations dans la région.

En novembre dernier, des militants communautaires et des organisations de terrain membres de l'Alliance, issus de 10 pays, se sont réunis lors de leur Assemblée générale pour réaffirmer leur détermination à défendre leurs terres ancestrales et à continuer à résister aux intérêts néocoloniaux et à la prise de contrôle des terres des communautés par les grandes entreprises.

Voir ci-dessous la déclaration complète :

Gabon, Novembre 2024

LA DECLARATION DE MOUILA

de l'Alliance Informelle de lutte contre l'Expansion Industriels de Monoculture d'arbres

Nous, membres de l'Alliance Informelle de lutte contre l'Expansion Industriels de Monoculture d'arbres, réunis à la 6ème Assemblée Générale, à Mouila au Gabon du 19 au 22 Novembre 2024, représentant les communautés et organisations du Gabon, Nigeria, Cameroun, Sierra Leone, Congo Brazzaville, Liberia, Ghana, Congo Kinshasa, Côte d'Ivoire et Ouganda sommes profondément engagés dans la lutte contre l'accaparement des terres notamment par celle des plantations industrielles d'arbres. ADOPTONS cette Déclaration qui marque notre conviction à l'importance vitale de la reconnaissance et du retour à la propriété foncière ancestrale communautaire en Afrique, pour le bien-être des primo-occupants.

NOUS RECONNAISSONS QUE :

- Les terres ancestrales abritent des communautés de personnes ayant une culture traditionnelle et une connaissance de la nature ;
- Les femmes jouent un rôle essentiel dans la défense de leurs terres et forêts ancestrales ;
- Les terres ancestrales des communautés en Afrique ont une valeur intrinsèque et méritent le respect quelle que soit leur utilité pour les habitants et l'humanité dans son ensemble ;
- La richesse naturelle, les droits et la liberté sur leurs terres sont aujourd'hui érodés d'une manière et à un rythme effrénés et sans précédent en raison de politiques de développement délibérément néfastes, inscrites dans l'héritage colonial ;
- Les territoires communautaires ancestraux illégalement occupés pendant les régimes gouvernementaux coloniaux et post-coloniaux en tant que concessions à des entreprises pour le

développement commercial violent les droits du peuple et constituent donc de graves crimes contre l'humanité, est une illégalité quelle que soit l'époque où ils ont été commis ;

NOUS RECONNAISSONS EN OUTRE QUE :

- Les gouvernements post-coloniaux ont failli à leurs responsabilités en ne donnant pas une véritable indépendance aux communautés mais en priorisant plutôt les intérêts coloniaux des agents étrangers en promulguant des lois néo-communautaires pour déloger et voler les communautés de leurs terres ancestrales en utilisant diverses notions opaques de terre nationale et/ou de gouvernement propriété foncière;
- Les menaces causées par les actes inadéquats consistant à s'emparer des terres ancestrales et à les attribuer sous forme de concessions à des entreprises ont entraîné des difficultés indicibles, des violences et des dommages irréparables tels que la perte de vies humaines et de biodiversité, une pauvreté enracinée due à la perte des moyens de subsistance et des biens communautaires, des grossesses précoces, et la violence basée sur le genre, etc.
- Les pays africains qui ont obtenu leur indépendance dans les années 1960 et 1970 considèrent aujourd'hui les terres communautaires comme appartenant à l'État pour accorder des concessions à des entreprises sans le consentement libre, préalable et éclairé des véritables propriétaires fonciers ancestraux.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Promouvoir et défendre les pratiques agroécologiques et la souveraineté alimentaire comme forme de résistance ;
- Faciliter la création d'un réseau dynamique des communautés, d'activistes et d'ONG coopérant aux niveaux local et international pour comprendre les stratégies et tactiques utilisées par les entreprises pour voler les terres ancestrales des communautés et développer d'autres stratégies et tactiques pour guider les communautés à mettre fin à l'accaparement des terres et récupérer les terres illégales précédemment occupées conformément aux objectifs de l'Alliance ;
- Développer des mécanismes qui permettent à tous les secteurs de la société, en particulier aux populations locales de longue date, de commencer le voyage de manière non-violente et de faire valoir leurs droits ancestraux affectueusement appelés par certains gouvernements comme terres nationales et/ou terres de l'État, être partenaires dans la planification, la mise en place d'initiatives qui ajoute de la valeur à la terre ancestrale;
- Renforcer l'éducation à la résistance non-violente et proposer une formation qui améliorera leur capacité à affronter les gouvernements et les entreprises qui veulent s'emparer de leurs territoires.
- Plaider au profit des autorités pour l'accès des jeunes à la terre en milieu rural, faciliter leurs formations et accompagnements.

RECONNAISSANT que l'action visant à protéger les richesses vivantes et la beauté des terres ancestrales dépend du plein engagement des populations locales concernées, NOUS NOUS ENGAGEONS à travailler de tout cœur pour mettre en œuvre les dispositions de cette Déclaration.

SOULIGNANT que la reconnaissance des terres ancestrales est essentielle au maintien de la société humaine et à la conservation de notre planète, NOUS INVITONS LES MEMBRES ET AMIS DE L'ALLIANCE à diffuser largement cette Déclaration dans le but de garantir que les conclusions soient incorporées dans les activités quotidiennes.

Signé par

-
- Membres des communautés du Gabon
 - Musiru Divag de Fougamou Gabon
 - Institute of sustainable Agriculture, Grand Bassa county, Jogba clan, Libéria
 - Women's Network Against Rural Plantations Injustice (WoNARPI), Sierra Leone
 - Chapitre de l'Alliance Ouganda
 - Witness Radio, Ouganda
 - Nature Cameroon, Cameroun
 - Synaparcam, Cameroun
 - COPACO, RDC
 - RADD, Cameroun
 - Struggle to Economize Future Environment (SEFE), Mundemba, Cameroun
 - CPPH, Cote d'Ivoire
 - Collectif des Ressortissants et Écologistes des Plateaux Bateke, Gabon
 - REFEB, Cote d'Ivoire
 - YVE Ghana
 - JVE Côte d'Ivoire
 - Association Gulusenu du village Doubou, Gabon
 - Muyissi Environnement, Gabon
 - Komolo Agro Farmers Association Kiryandongo, Ouganda
 - Ndagize julius, East African, Ouganda
 - LOOK GREEN, CARE FOUNDATION, Nigeria
 - Association les Rassembleurs du Village Mboukou, Gabon
 - Joegba United Women Empowerment and Development Organization (JUWEDO), Libéria
 - COLLECTIF ADIAKE. Cote d'Ivoire
 - CNOP, Congo
 - Maloa, Sierra Leone
 - World Rainforest Movement
 - GRAIN